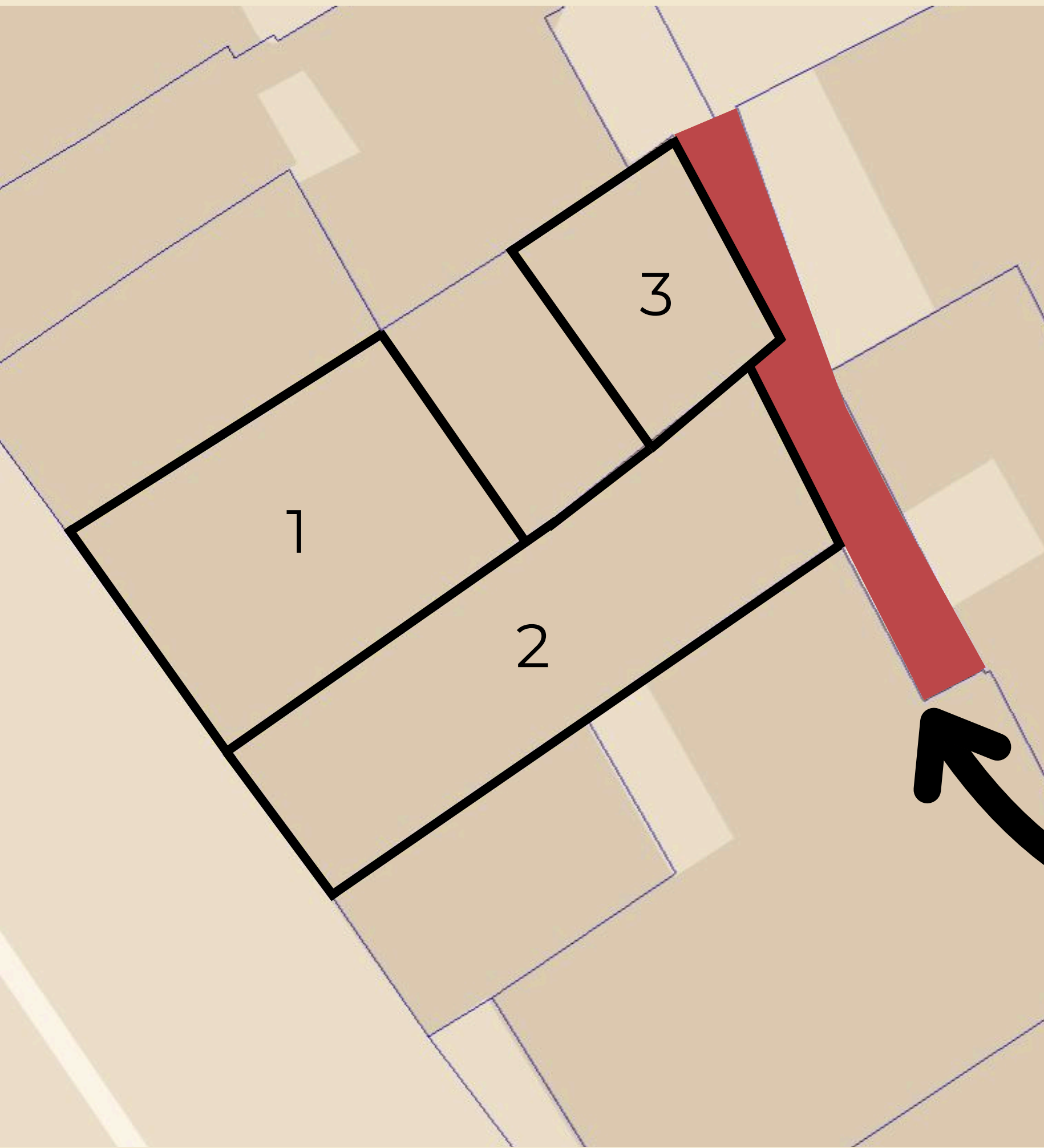


Périls en centre-ville

Pourquoi les atteintes au sol menacent notre patrimoine ?

Les sols créent des désordres à Strasbourg



Les 3 bâtiments ci-contre, situés en plein Strasbourg, ont connu différents désordres depuis les années 2000 : **fissures, déformations, affaissements.**

Sous leurs fondations, on trouve des **sols limoneux** (des loess), qui sont sensibles aux **variations en humidité**. A cause d'un problème d'infiltration des eaux pluviales, ces sols ont perdu en compacité et se sont tassés de façon hétérogène.

Pour comprendre ces variations en humidité, il nous faut retracer l'histoire de ces sols :

Derrière le bâtiment n°3 se situe une allée (en rouge sur la carte), **anciennement canal**. Après la Seconde Guerre mondiale, ce canal a été comblé par des remblais instables.

Aucun système de **canalisation** des eaux pluviales n'a été réalisée dans cette allée.

Le saviez vous ?



La majorité des bâtiments de la Grande Île de Strasbourg ont été construits sur des **pieux en chêne**. L'eau empêche la putréfaction des pieux, mais lorsque ceux-ci se retrouvent exposés à l'air libre (suite à une baisse du niveau des nappes phréatiques par exemple), ils pourrissent. C'est ce qui est arrivé à la Cathédrale de Strasbourg au XIXe siècle.

Impact sur les églises

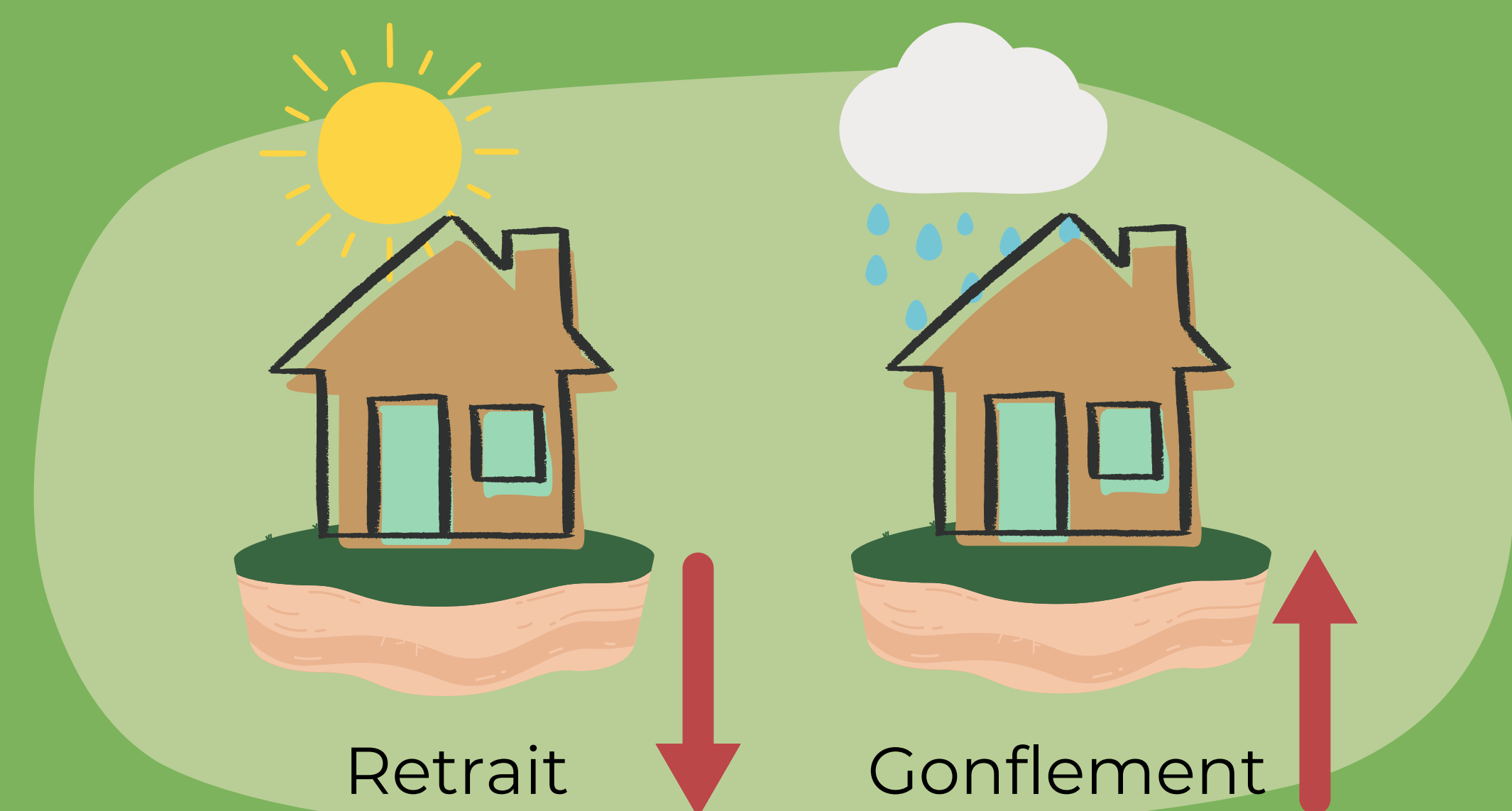
En 2023, une église située à 40 min de Strasbourg a dû fermer ses portes pendant plusieurs mois à cause de fissures et de déformations apparues plus tôt dans l'année. *La raison ?* Une partie de ses fondations avait été construite sur un **terrain en argile** dans les années 1950.

Retrait-gonflement des argiles
Les argiles représentent 1/5 de la surface du territoire métropolitain français. En période humide, leur volume augmente, et en période chaude, il diminue.

Pathologies des sols

Sous l'effet du **réchauffement climatique**, l'intensité des événements climatiques est décuplée. En réponse aux périodes d'alternance de fortes chaleurs / humidité, nos sols s'animent.

Glissement des sols limoneux
En cas d'excès d'eau, les loess perdent en compacité. Cela peut entraîner des affaissements et des glissements de terrain.



Mais alors, que faire ?

1 Alerter les autorités publiques lorsque vous constatez l'apparition et/ou l'aggravation de fissures ou de déformations sur vos logements.
→ Allez sur le site **Strasbourg.eu**.

2 Etre **conscient de l'impact de nos gestes** sur notre environnement : l'installation d'une gouttière, la bitumisation d'une rue, la baisse du niveau des eaux phréatiques sont autant d'éléments qui modifient les caractéristiques de nos sols.

Quid de l'avenir ?

D'ici 2050, la sinistralité due au réchauffement climatique devrait augmenter de **59 à 190 %** en France, la sécheresse des sols étant la menace la plus préoccupante. En conséquence, le coût des assurances va grimper : on estime qu'il devrait **tripler** en l'espace de 25 ans.